

108/148



Commission Administrative  
de la dotation Colbrant

3<sup>e</sup> mandat Salengro 1935/1936

mandat Saint-Venant 1936/1940



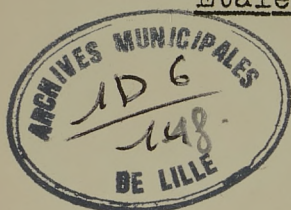


COMMISSION ADMINISTRATIVE de la DOTATION COLBRANT

Procès-verbal de la réunion du 8 Mars 1939

M.M. les Membres de la Commission Administrative de la Dotation Colbrant se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mercredi 8 Mars 1939 à 9 heures 30. En l'absence de M. Favières, adjoint au Maire, délégué à l'Instruction Publique et aux Beaux-Arts, ils ont chargé M. Mallet-Stevens de présider les travaux de la Commission.

Etaient présents: M.M. Alleman, Blaise, Coin, Dehaut, Dubuisson, Mallet-Stevens, Selmy  
M. Vandenhende, Chef de la 4ème Direction, assistait à la réunion.



Excusés : M.M. Favières, Dequenne.

M. Mallet-Stevens, Secrétaire Général de la Commission donne lecture : 1°- du procès-verbal de la réunion du 22 Février 1938 qui est adopté sans observations; 2°- des dispositions testamentaires de M. Louis Alexis Colbrant; 3°- de la situation financière de la Dotation faisant apparaître qu'une somme de 5.199,36 peut être répartie en subsides pour l'année scolaire 1938-1939.

M. Mallet-Stevens propose d'effectuer la répartition en tenant compte de la situation matérielle de la famille et de la situation scolaire du candidat. Après observations de M. Dehaut, la Commission arrête comme suit la répartition du crédit:

Architecture.-

M.M. René FADIER .....	800 francs
Jehan BOYER .....	600 "
Philippe DELERUE .....	600 "

Musique.-

M.M. René HANICOT .....	700 francs
Jean COURTECUISSÉ .....	800 "

Peinture.-

M.M. Lucien OUTTIER .....	800 francs
Adolphe TEILLIEZ .....	800 "

Sculpture.-

Pas de candidat présenté.

Total.....5.100 francs



Enfin, elle décide d'écarter la candidature du jeune Jules DE RIDDER, âgé de 13 ans, qui, élève débutant, ne suit que les cours du soir de solfège à 2 clés au Conservatoire de Lille.

Le montant total des subsides ainsi attribués au titre de l'année scolaire 1938-1939 se chiffre par cinq mille cent francs. Le disponible à reverser pour la prochaine année scolaire est de 99 frs 36.

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire Général,

MALLET-STEVENSON.

COMMISSION de l'INSTRUCTION PUBLIQUE ,

des BEAUX-ARTS et des SPORTS

Réunion du 21 Mars 1939

Avis favorable

signé: FAVIERES



Conseil d'Administration  
Réunion du 8 JUIN 1936  
M. PLANQUE



Commission Administrative de la Dotation Colbrant

Procès-verbal de la réunion du 26 Mars 1936

M.M. les Membres de la Commission Administrative de la Dotation Colbrant se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Jeudi 26 Mars 1936 à onze heures, sous la présidence de M. Favières, adjoint au Maire, délégué à l'Instruction Publique et aux Beaux Arts.

Etaient présents : M.M. Favières, Alleman, Baert, Blaise, Coin, Dehaut, Dubuisson, Gaujac, Mallet-Stevens, Selmy.

Excusé : M. Dequene

Absent : M. Théodore.

M. Mallet-Stevens, Secrétaire Général de la Commission, donne lecture : a) du procès-verbal de la réunion du 28 Mars 1935 qui est adopté après observations de M. Baert qui s'était fait excuser; b) des dispositions testamentaires de M. Louis Alexis Colbrant, au sujet desquelles la Commission estime nécessaire l'examen de la question de l'aménagement de la galerie des oeuvres des bénéficiaires du legs; c) de la situation financière de la Dotation faisant apparaître qu'une somme de 4.517 frs 22 peut être répartie en subsides pour l'année scolaire 1935-1936.

Considérant, d'une part, le peu d'importance du crédit mis à sa disposition, d'autre part, le nombre des candidats (quinze), la Commission décide qu'en principe, pour la présente année scolaire seulement, et sauf pour certains cas particuliers, a) les demandes des débutants seront rejetées; b) l'obtention d'un prêt d'honneur excluera du bénéfice des subsides de la Dotation.

En conséquence, elle arrête comme suit la répartition du crédit :

Peinture :

M.M. Louis SERRURE	500 frs
Alphonse VANDAELE	300 frs

Musique :

M.M. Paul DUBAR	500 frs
Roger VANNIER	500 frs
Marcel ALLARD	300 frs



Architecture :

M.M. René FADIER ..... 500 Frs  
Albert VANHOORDE ..... 500 Frs  
Maurice COASNE ..... 400 Frs

Sculpture :

M.M. Gérard CHOAIN ..... 500 Frs  
Emile MORLAIX ..... 500 Frs

Total ..... 4.500 Frs

Elle rejette les demandes de:

Peinture :

M.M. François FAUCK bénéficiaire d'un prêt d'honneur,  
Fernand BLONDEL (           )  
Georges CATTIAUX (   débutants  
Henri DUPAQUET (           )

Musique :

M. André GORLIER, bénéficiaire d'un prêt d'honneur.

Le montant total des subsides ainsi attribués au titre de l'année scolaire 1935-1936 se chiffre par quatre mille cinq cents francs. Le disponible à reverser pour la prochaine année scolaire est de 17 frs 22.

Avant de se séparer, M.M. les Membres de la Commission décident de demander à M. le Doyen Duez, Conseiller Juridique de la ville de Lille, si les prélèvements en vertu des décrets-lois du 16 Juillet 1935 doivent vraiment opérer sur les fonds provenant de la Dotation Colbrant ( I )

La séance est levée à midi.

Le Président,  
signé: A Favières

Le Secrétaire Général  
signé: Mallet-Stevens

(I) Renseignements pris, cette consultation est superflue: c'est l'Etat qui opère par mesure générale une retenue d'un dixième sur toutes les rentes. Or le legs Colbrant est placé par la Ville en rentes sur l'Etat ( note du Président).

Le Chef de la 4<sup>e</sup> Direction  
signé: Vandenhende.

Commission de l'Instruction Publique,  
des Beaux-Arts et des Sports  
Réunion du 8/5/36

Avis : Procès-verbal adopté. 8/5/36  
signé: Vandenhende.

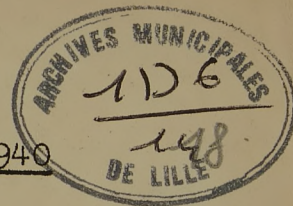


Conseil d'Administration

Réunion du 11 Mars 1940

M. PLANOUR

DOTATION COLBRANT



Procès-verbal de la réunion du 23 Février 1940

MM. les Membres de la Commission Administrative de la Dotation Colbrant se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 23 Février 1940, à 10 heures 30, sous la présidence de M. Favières, adjoint au maire, délégué à l'Instruction Publique, aux Beaux-Arts et aux Sports.

Etaient présents: MM. Favières, adjoint au maire,  
Blaise, professeur de sculpture,  
Cléty, professeur de peinture et  
Gaubert, directeur par intérim de l'Ecole  
des Beaux-Arts,  
Dubuisson, professeur honoraire de l'Ecole  
des Beaux-Arts,  
Dehautd, directeur de l'Ecole Régionale  
d'architecture,  
Gaujac, directeur du Conservatoire de Musique et  
Dequène, artiste peintre.

Excusé : M. Coin, mobilisé,

Absents : MM. Alleman et Baert.

M. Favières, président de la Commission donne lecture :

- a) du procès-verbal de la réunion du 8 mars 1939 qui est adopté sans observation;
- b) des dispositions testamentaires de M. Louis Alexis Colbrant;
- c) de la situation financière de la Dotation faisant apparaître qu'une somme de frs : 4.986,96 peut être répartie en subsides pour l'année scolaire 1939-1940.

Après avoir 1) donné lecture des lettres de désistement de MM. Robert Puchaux et Adolphe Costenoble pour cause d'emploi et cessation d'étude; 2) rejeté la demande de M. André Dutilly pour dossier non constitué, M. le Président fait procéder à l'examen des dossiers. Celui de M. Lucien Pira de la section de peinture est écarté ne remplissant pas les conditions: "être né à Lille ou habitant Lille".

A la demande de M. Gaubert, la Commission décide d'allouer les subsides en tenant compte des prescriptions du testament et des dépenses occasionnées par les études; elle accorde pour ce fait à M. René Hanicot, élève des cours d'harmonie du Conservatoire de Paris, une somme de 1.000 francs et arrête la répartition suivante du crédit.



Architecture.

MM. José Segers .....	500	francs
Philippe Delerue .....	800	"

Peinture.

M. Adolphe Telliez .....	800	"
--------------------------	-----	---

Sculpture.

MM. Marius Suin .....	750	"
Albert Place .....	600	"

Musique.

MM. Joseph Bailleux .....	500	"
René Hanicot .....	1.000	"

---

Total .....	4.950	"
-------------	-------	---

Le disponible à reverser pour la prochaine année scolaire est de 36 frs 96.

Avant de lever la séance, la Commission fait sien le voeu exprimé par M. Dehautt tendant à l'aménagement d'une galerie contenant les oeuvres des bénéficiaires de la Dotation Colbrant.

La séance est levée à II heures 45.

Le Secrétaire,

R. VINCENT.

Vu :

A. FAVIERES.